

Avis de marché
Département(s) de publication : 75
Annonce n° 25-123820

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP
Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : TRAVAUX D'ELECTRICITE ET D'INSTALLATION DE FAUX PLAFONDS POUR LES ETABLISSEMENTS DU CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS.
Description : TRAVAUX D'ELECTRICITE ET D'INSTALLATION DE FAUX PLAFONDS POUR LES ETABLISSEMENTS DU CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS.
Identifiant de la procédure : 1b282b9b-ce2a-4131-b3d8-b5b495932b14
Identifiant interne : ELECTRICITE2025
Type de procédure : Ouverte
La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux
Nomenclature principale (cpv) : 45310000 Travaux d'équipement électrique
Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45410000 Travaux de plâtrerie
Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421141 Travaux de cloisonnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)
Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent marché est un appel d'offres ouvert passé en application des articles L 2124-1 à 2 et R. 2124-1 à 2 du code de la commande publique. Il s'exécute en 4 lots séparés, sur la base de prix unitaires. Les lots 1, 2, 3 et 4 sont passés pour une durée de 24 mois chacun à compter de leur notification. Le contenu du DCE, les modalités de réponses à l'appel d'offres, les conditions pour obtenir des renseignements complémentaires sont indiquées dans le règlement de la consultation. Le détail des prestations, ainsi que les modalités d'exécution du marché sont indiqués dans les pièces du marché (AE, CCAP, CCTP et leurs annexes, documents joints au DCE).Les candidats peuvent présenter une offre sur chaque lot. Le maximum en montant de chaque lot est fixé à 4 000 000 HT (montant en HT par période, multiplié par le nombre de reconductions) sur toute la durée du marché qui ne pourra excéder 4 ans, toutes périodes confondues. Le maximum en montant de l'accord-cadre est fixé à 16 000 000 HT (montant en HT par période, multiplié par le nombre de reconductions) sur toute la durée du marché qui ne pourra excéder 4 ans, toutes périodes confondues.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1: Travaux d'électricité et d'installation de faux plafonds pour les établissements du Centre d'action sociale de la Ville de Paris situés dans le 8ème, 9ème, 10ème, 17ème, 18ème, 19ème arrondissement de Paris et Aisne (02).

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de d'électricité et d'installation de faux plafonds dans les

établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Les travaux sont à réaliser en sites occupés ou non. La description des prestations ainsi que leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

Options :

Description des options : Indiquée dans les documents de la consultation. Le marché est reconductible 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les critères d'analyse des offres et leurs pondérations sont indiquées dans le règlement de la consultation. Le marché est passé pour une durée de 24 mois. Il est reconductible 1 fois pour 24 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Les montants par période sont: un minimum de 400 000 Euros HT et un maximum de 2 000 000 Euros HT.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres :

08/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référent pré-contractuel prévu aux articles 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Référent contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Cja, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn et Garonne (CE, Ass , 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lot 2 : Travaux d'électricité et d'installation de faux plafonds pour les établissements du Centre d'action sociale de la Ville de Paris situés dans le 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 11ème, 20ème arrondissement de Paris et Seine-Saint-Denis (93).

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de d'électricité et d'installation de faux plafonds dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Les travaux sont à réaliser en sites occupés ou non. La description des prestations ainsi que leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45410000 Travaux de plâtrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421141 Travaux de cloisonnement

Options :

Description des options : Indiquée dans les documents de la consultation. Le marché est reconductible 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les critères d'analyse des offres et leurs pondérations sont indiquées dans le règlement de la consultation. Le marché est passé pour une durée de 24 mois. Il est reconductible 1 fois pour 24 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Les montants par période sont: un minimum de 400 000 Euros HT et un maximum de 2 000 000 Euros HT.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres :

08/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référendum pré-contractuel prévu aux articles 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Référendum contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Cja, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn et Garonne (CE, Ass , 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Lot 3 : Travaux d'électricité et d'installation de faux plafonds pour les établissements du Centre d'action sociale de la Ville de Paris situés dans le 6ème, 7ème, 14ème, 15ème, 16ème arrondissements de Paris et Essonne (91).

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de d'électricité et d'installation de faux plafonds dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Les travaux sont à réaliser en sites occupés ou non. La description des prestations ainsi que leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45410000 Travaux de plâtrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421141 Travaux de cloisonnement

Options :

Description des options : Indiquée dans les documents de la consultation. Le marché est reconductible 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence

dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les critères d'analyse des offres et leurs pondérations sont indiquées dans le règlement de la consultation. Le marché est passé pour une durée de 24 mois. Il est reconductible 1 fois pour 24 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Les montants par période sont: un minimum de 400 000Euros HT et un maximum de 2 000 000 Euros HT.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres :

08/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référendum pré-contractuel prévu aux articles 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Référendum contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Cja, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn et Garonne (CE, Ass , 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Lot 4 : Travaux d'électricité et d'installation de faux plafonds pour les établissements du Centre d'action sociale de la Ville de Paris situés dans le 5ème, 12ème, 13ème arrondissements de Paris, Val de Marne (94) et Hauts-de-Seine (92)

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de d'électricité et d'installation de faux plafonds dans les établissements relevant du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Les travaux sont à réaliser en sites occupés ou non. La description des prestations ainsi que leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP).

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

Options :

Description des options : Indiquée dans les documents de la consultation. Le marché est reconductible 1 fois pour une période de 24 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les critères d'analyse des offres et leurs pondérations sont indiquées dans le règlement de la consultation. Le marché est passé pour une durée de 24 mois. Il est reconductible 1 fois pour 24 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Les montants par période sont: un minimum de 400 000 Euros HT et un maximum de 2 000 000 Euros HT.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres :

08/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles 551-1 à L. 551-12 du code de justice

administrative (Cja), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Référez contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Cja, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn et Garonne (CE, Ass , 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Center d'Action Sociale de la Ville de Paris - CASVP

Numéro d'enregistrement : 26750004902888

Département : Sous-direction des ressources - Service de l'approvisionnement Bureau des achats

Ville : Paris

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Ceren BOZTAS-AYDIN

Adresse électronique : ceren.boztasaydin@paris.fr

Téléphone : 01 44 67 16 25

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : Tribunal administratif de Paris

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de Paris

Adresse électronique : Greffre.taparis@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 17d9747e-138f-4e10-a682-ded086188f5b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession - régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/11/2025 à 12:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication :

06/11/2025